

Arguments détaillés sur l'initiative « Responsabilité en matière de téléphonie mobile »

But de l'initiative

L'objectif de l'initiative « Responsabilité en matière de téléphonie mobile » est que le concessionnaire d'une installation émettrice de téléphonie mobile ne se contente pas seulement d'en tirer un profit considérable, mais qu'il supporte également les coûts de tout dommage corporel ou matériel dans le rayon mesurable de l'installation émettrice. Au travers du « renversement de la charge de la preuve », l'exploitant doit prouver que le dommage n'a pas été causé par le fonctionnement d'une station émettrice.

La Confédération ne protège pas

Avec l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI), la Confédération fixe les valeurs limites pour les antennes de téléphonie mobile, ces valeurs sont obligatoires dans toute la Suisse. La Confédération octroie aux opérateurs des concessions pour toutes les fréquences approuvées par le Conseil fédéral pour l'utilisation de la téléphonie mobile. Avec la stratégie « Suisse numérique », le Conseil fédéral va plus loin avec l'introduction de la technologie de téléphonie mobile 5G, jusqu'à la gamme des fréquences millimétriques. En outre, **la Confédération détient 51 % des actions Swisscom**. Le Conseil fédéral a déclaré que le concessionnaire d'une installation de téléphonie mobile n'est pas responsable, « même s'il y avait plus tard de nouvelles connaissances sur la nocivité », si l'installation de téléphonie mobile avait été exploitée de manière juste conformément à la réglementation en vigueur (valeurs limites). Etant donné que la Confédération est elle-même fortement impliquée dans le commerce de la téléphonie mobile, elle n'a aucun intérêt à protéger la population contre les atteintes à la santé causées par la téléphonie mobile. Même si les valeurs limites sont respectées, la sécurité de la population n'est pas garantie. (Sources : Prise de position commune de l'OFEV et de l'OFCOM : Moratoires cantonaux sur les antennes de téléphonie mobile 5G et droit fédéral (PDF, 293 kB, 03.05.2019) ; www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/suisse-numerique-et-internet/strategie-suisse-numerique.html)

Mensonge concernant les valeurs limites

La téléphonie mobile est basée sur des micro-ondes générées artificiellement. Celles-ci ne proviennent pas de sources naturelles de la Terre. La communication cellulaire entre les humains, les animaux et les plantes a lieu dans le domaine des micro-ondes. La bioélectricité humaine peut être mesurée, par exemple l'EEG qui mesure les ondes cérébrales, l'ECG les ondes cardiaques et l'EMG les ondes musculaires. L'épanouissement de la vie est perturbé par les micro-ondes générées artificiellement. Les scientifiques ont très tôt compris qu'il fallait donc fixer des valeurs limites pour les ondes de téléphonie mobile afin de protéger l'homme et la nature. Bien que les premiers dommages pour la santé aient été officiellement connus, les exploitants de téléphonie mobile ont pu développer davantage le réseau mobile depuis 1991. Pourquoi ? Les valeurs limites de rayonnements de téléphonie mobile, qui sont destinées à protéger les personnes contre les effets nocifs pour la santé, ne sont pas basées sur l'effet biologique, mais uniquement sur la protection contre l'effet physique, comme l'illustre le « principe du champignon toxique ». Si un champignon toxique frappe quelqu'un à la tête, c'est un effet physique inoffensif, sans dommage. Mais si quelqu'un mange le champignon toxique, c'est probablement la première et la dernière fois qu'il le fait. Il survivra à l'effet physique, pas à l'effet biologique. Si on appliquait le même principe à la radioactivité, elle serait inoffensive si on mesurait son effet avec un thermomètre (effet physique) bien qu'elle endommage le noyau cellulaire (effet biologique).

Selon le médecin Wolf Bergmann, les valeurs limites sont tout à fait insuffisantes, car le réchauffement a été déterminé exclusivement sur des tissus morts, c'est-à-dire des cadavres. Elles ont été mesurées avec une seule fréquence de téléphonie mobile pour une irradiation à court terme de quelques minutes. La multitude de fréquences micro-ondes utilisées aujourd'hui n'a pas été prise en compte.

Les autorités officielles ne reconnaissent ni ne mesurent l'effet biologique du rayonnement de téléphonie mobile, c'est-à-dire l'effet sur la communication cellulaire chez l'homme, les animaux et les plantes. La population crédule est ainsi fortement trompée ! En réalité, les valeurs limites de la téléphonie mobile ne protègent pas les gens contre la maladie, mais assurent à l'industrie de la téléphonie mobile l'expansion ininterrompue et financièrement très attractive de leurs réseaux de téléphonie mobile.

Domages aux personnes, aux animaux et à l'environnement

Il existe de nombreuses études et enquêtes qui prouvent le lien entre la téléphonie mobile et les dommages causés aux humains, aux animaux ou à l'environnement. L'une des études les plus connues sur les dommages causés aux humains est l'étude Naila. Dans cette étude, les médecins ont enregistré à Naila le nombre de nouveaux cas de cancer dans deux groupes de personnes vivant à une distance différente d'un émetteur de téléphonie mobile. Il en est ressorti qu'entre 1999 et 2004, la proportion de nouveaux cas de cancer dans un rayon de 400 m maximum de

l'émetteur de téléphonie mobile a triplé par rapport au rayon de 400 à 1000 m de l'émetteur ! Une étude réalisée à Belo Horizonte (Brésil) avec 2 millions de participants confirme le résultat de l'étude Naila. (Sources : www.robindestoits.org/Influence-de-la-proximite-d-une-antenne-de-telephonie-mobile-sur-l-incidence-des-cancers-Etude-NAILA-Avril-2004_a373.html / www.robindestoits.org/Une-nouvelle-etude-scientifique-prouve-le-lien-direct-de-4924-deces-par-cancer-avec-l-irradiation-des-antennes-relais-de_a1302.html/)

Après un appel téléphonique de trois minutes, les globules rouges s'agglutinent. La Cour suprême de Rome a confirmé l'existence d'un lien entre les appels avec un téléphone portable et le cancer. Selon les juges, les heures d'appels passés avec un portable pour des raisons professionnelles par un cadre de 50 ans sont la cause de sa tumeur cérébrale. (Sources : <https://ul-we.de/wp-content/uploads/2010/06/091210-EMF-Urteil-Brescia-urteil-marcolini-ubersetzung.pdf> ; www.robindestoits.org/La-Cour-d-Appel-a-juge-que-le-telephone-mobile-etait-responsable-de-ses-handicaps-ITALIE-16-12-2009_a1039.html)

On a également pu observer dans beaucoup d'endroits des dommages causés aux animaux. De 1999 à 2006, une antenne de téléphonie mobile a été installée dans une ferme à Reutlingen près de Winterthur. Pendant cette période, il y a eu une augmentation de veaux malformés et de veaux mort-nés. De tels incidents ne se sont pas produits avant ou après la mise en fonction de l'antenne. (Source : https://www.ul-we.de/wp-content/uploads/2016/05/Sturzenegger_Doku_K%c3%a4lberblindheit.pdf)

Des études ont également montré que depuis l'expansion de la téléphonie mobile, la population d'abeilles et d'autres insectes a diminué de 80 %.

(Sources : <https://up-magazine.info/index.php/planete/biodiversite/8414-80-des-insectes-europeens-ont-disparu-en-trente-ans/>). Albert Einstein aurait répondu dès 1949 à la question de la conséquence pour l'homme de l'extinction de l'abeille : « Une fois que l'abeille disparaît de la Terre, l'homme n'a plus que quatre ans à vivre. Plus d'abeilles, plus de pollinisation, plus de plantes, plus d'animaux, plus d'êtres humains. » (Sources : <http://www.bee-careful.com/de/initiative/warum-sind-bienenso-wichtig/>).

Les plantes sont également endommagées par le rayonnement de téléphonie mobile. Lloyd Burrell, spécialiste américain en rayonnements de téléphonie mobile, met en garde : « Les humains et les animaux dépendent des plantes, elles sont leur source de nourriture. Les ondes millimétriques (= rayonnement téléphonie mobile) rendent les aliments impropres à la consommation. C'est comme de la nourriture génétique sous stéroïdes. » (Source : www.raum-und-zeit.com/r-z-online/artikel-archiv/raum-zeit-hefte-archiv/alle-jahrgaenge/2018/ausgabe-216/5g-funk-geht-unter-die-haut.html)

Fréquences plus élevées pour la 5G

Aujourd'hui, les réseaux de téléphonie mobile existants transmettent la 2G, 3G et 4G dans la gamme de 790 mégahertz (MHz) à un maximum de 2,6 gigahertz (GHz). La puissance d'émission est normalement de 3 000 Watt PAR (puissance apparente rayonnée) par mât d'émission. Il faudra utiliser des fréquences plus élevées pour que la nouvelle génération de téléphonie mobile 5G puisse traiter les énormes quantités de données dans les plus brefs délais : à partir de cette année, 3,6 gigahertz et plus tard dans la gamme des micro-ondes entre 6 et 100 gigahertz.

Les antennes 5G ne peuvent pas respecter les valeurs limites

Comme dans la gamme des hautes fréquences les ondes deviennent de plus en plus courtes, elles ne peuvent presque plus pénétrer les murs. Cela signifie qu'une antenne de téléphonie mobile doit être installée au moins tous les 100 mètres, et aussi bas que possible, réduisant ainsi la distance entre la population et l'antenne. En raison d'une augmentation énorme du nombre antennes de téléphonie, au lieu d'un seul faisceau d'émission de rayonnement par direction de transmission, il devrait maintenant y avoir 64 faisceaux d'émission (8 alignés horizontalement et 8 alignés verticalement). L'émetteur a donc une puissance d'émission totale allant jusqu'à 25 000 watts PAR. L'intensité du champ électrique est de 61 volts par mètre (V/m) à une distance de 25 mètres. C'est approximativement la distance entre une antenne 5G et une maison. Jusqu'à présent, il existait une valeur limite de 5-6 V/m. Le lobby de la téléphonie mobile soutient qu'une personne n'est touchée que par un seul faisceau d'émission et non par les 64 faisceaux en même temps par secteur. Ce qui ne peut être vrai, bien sûr, que si un seul téléphone portable est utilisé par secteur. C'est-à-dire qu'avec de plus grands espaces et de nombreuses personnes, il pourrait y avoir des centaines ou même des milliers de portables et d'appareil récepteurs sans fil par secteur, qui utilisent tous les faisceaux à pleine capacité. Ces données montrent qu'avec le 5G, la puissance de rayonnement est fortement augmentée et que les valeurs limites ne peuvent pas être respectées. (Source : Express-Zeitung numéro 25, avril 2019, les données techniques proviennent du fabricant de téléphones portables Ericson)